



## Fin du premier cycle de réexamen

Date : 21.8.2019

Le réexamen 2019 clôture le premier cycle de contrôles. Entre 2017 et 2019, presque tous les médicaments de la liste des spécialités (à l'exception de ceux qui y figuraient depuis moins d'un an au moment de l'examen ou qui, au cours des douze mois précédents, ont vu leur limitation modifiée ou leur indication étendue, ou encore des médicaments admis pour une durée limitée) ont été passés en revue. Les tableaux ci-après vous donnent un aperçu des résultats pour les trois années.

Année	Médicaments contrôlés	Part de médicaments avec BP	Pourcentage de baisse moyen	Économies	Nombre de recours
2017	807	54 %	17,8 %	225 millions CHF	25
2018	852	56 %	16,4 %	122 millions CHF	34
2019*	791	55 %	16,3%	100 millions CHF	10

\*Données provisoires sur la base des médicaments qui ont été contrôlés  
BP : baisse de prix

Année	PO contrôlés	Part de PO avec BP	Pourcentage de baisse moyen pour PO	G, M-Co, BS contrôlés	Part de G, M-Co, BS avec BP	Pourcentage de baisse moyen pour G, M-Co, BS
2017	517	57 %	16,9 %	290	44 %	19,1 %
2018	602	55 %	16,4 %	250	57 %	15,8 %
2019*	478	54 %	17,0%	313	57 %	15,3%

\*Données provisoires sur la base des médicaments qui ont été contrôlés

PO : préparations originales, G : génériques, M-Co : médicaments en co-marketing, BS : biosimilaires, BP : baisse de prix

**Renseignements :**

Office fédéral de la santé publique,  
Médias et communication, tél. 031 322 95 05,  
media@bag.admin.ch

**Département responsable :**

Département fédéral de l'intérieur DFI